Souveraineté La Solution inc.

DRAPEAU DU QUÉBEC
Identifier la source juridictionnelle du service rendu au citoyen

Le décret 9999-2002 oblige les institutions publiques québécoises à déployer le drapeau du Québec.

Le 4 juillet 2002 marquait l'entrée en vigueur du Règlement sur le drapeau du Québec. Si, depuis 1967, les ministères et organismes du gouvernement ainsi que les écoles primaires et secondaires étaient assujettis par décret à l'obligation d'arborer le drapeau du Québec, bon nombre d'autres entités publiques devront dorénavant déployer ce drapeau.

Tout comme les institutions publiques fédérales (bureaux de postes, des douanes, ministères, etc.) n'utilisent que le drapeau du Canada pour identifier leur origine juridictionnelle, il y a lieu de souhaiter que les institutions publiques québécoises n'utilisent à leur tour que le drapeau du Québec pour identifier leur source juridictionnelle. Le règlement oblige aussi les institutions publiques québécoises qui ont développé leur propre bannière à arborer le drapeau du Québec et à lui accorder la place d'honneur.

L'application du règlement vise à faire mieux visualiser par les citoyens la source juridictionnelle des services qui leur sont rendus.

Règlement sur le drapeau du Québec.
Http:/www.mrci.gouv.qc.ca/publications/pdf/reglement_drapeau_quebec.pdf

Avis

Un drapeau du Québec arboré avec fierté à l'extérieur de votre résidence serait de mise en guise de remerciement à tous les citoyens du Québec qui ont contribué par leurs taxes à toutes les formes de subventions, exemple: rénovation de logement ou de maison à des fins familiales, vente de terrains à $1.00 pour des compagnies, pourcentage de salaire payé, etc.

Stimuler la fierté d'appartenance à leur pays le Québec et la reconnaissance de l'acharnement, de sacrifices, labeurs, d'abus de toutes sortes, que nos ancêtres ont subit pendant plus de 450 ans pour que nous ayons notre pays aujourd'hui.

1- Fierté d'appartenance à son pays.
2- L'emploi.
3- L'économie en général.
4- Notre social.
5- Le tout basé sur l'environnement